



Arrêté

**portant inscription au titre des monuments historiques d'un objet mobilier
à VOULEME (86)**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest
Préfet de la Gironde
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU l'article 24 du décret n° 2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions,

Vu le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Etienne GUYOT, Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, Préfet de la Gironde,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 3 mai 2023,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

CONSIDÉRANT que la conservation de l'objet désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

ARRÊTE

ARTICLE premier : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant :

- une cloche, datée de 1634, en bronze, portant l'inscription « IHS MA St Hilaire de Voulesme priés pour nous, M. G. Lenormand curé ».

Diamètre : 64,5 cm, poids : 155 kg.

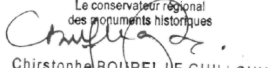
Conservée dans l'église St-Hilaire, 86400 VOULEME, et appartenant à la commune de VOULEME.

ARTICLE 2 – La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au propriétaire et au clergé affectataire.

Bordeaux, le **28 JUIL. 2023**

POUR AMPLIATION

10 OCT. 2023

Pour le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
et par délégation
Pour la directrice régionale des affaires culturelles
Le conservateur régional
des monuments historiques

Christophe BOUREL DE GUILLOUX

Pour le Préfet
Le Secrétaire général pour les affaires régionales


Patrick AMOUSSOU-ADEBLE